

Programme pluriannuel d'entretien de l'Oise et de ses différents bras

TRANCHE 5

Compte-rendu de la réunion de chantier 26 Octobre 2017

Lieu :	Parking terrain de football de Brissy-Hamégicourt à 9h30
--------	--

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AVAL AXONAISE	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	Ets MASCITTI NINO SA

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat	X		
Maurice THUET	1 ^{er} Vice-président			X
Bruno GRADELET	2 ^{ème} Vice-Président	X		
David ALLONSIUS	ETS MASCITTI NINO SA	X		
Annie FERRIERE	Commune de Moy de l'Aisne	X		
Richard DUBOIS	Commune de Brissay-Choigny	X		
Thierry DESMAZES	Commune de Brissy-Hamégicourt	X		
Said HASSAME	Chef de Projet ADERMAS			X
William HUCHET	Union des syndicats	X		
	Agence de l'eau Seine-Normandie			X
	Entente Oise Aisne		X	
	Conseil Départemental de l'Aisne		X	
	Direction Départementale des Territoires de l'Aisne		X	
	Fédération de l'Aisne pour la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique		X	



Tronçon OMBV de l'ADERMAS, entretien ripisylve après travaux

- Les travaux sur le tronçon OMBV réalisés par l'association d'insertion ADERMAS sont stoppés temporairement dû à l'absence du chef de chantier pour raisons personnels.
- Au niveau de la propriété de M.TOP situé à l'entrée du tronçon OMBS, au 9 rue des Prés à Brissy-Hamégicourt, il a été constaté un risque important d'érosion de berge en rive droite lors des phénomènes de crues. A la demande de M. TOP et en accord avec M.MACHU, une étude sera réalisée pour un projet de renforcement de berge. En contrepartie le propriétaire s'engage à retirer l'amas de bois sous le pont de la rue des Prés qu'il a déposé volontairement.



Amas de bois sous le pont de de la rue des Prés



OMBS avant travaux



OMBS après travaux

- Pour la suite du chantier, l'entreprise MASCITTI NINO SA va terminer le tronçon OMBS.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Une carte des travaux a été envoyée aux mairies concernées pour affichage et information aux riverains. Il est d'ailleurs rappelé qu'une servitude doit être respectée pour le bon déroulement des travaux conformément à la déclaration d'intérêt général.
- En cours de chantier, l'entreprise informera dans la mesure du possible les riverains, de son passage au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour compléter l'information faite par les communes.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Le marché passé avec l'entreprise MASCITTI NINO SA comporte une clause économique pour que 10% des travaux soient réalisés par une entreprise d'insertion. L'association d'insertion qui réalisera les 10% de travaux est l'ADERMAS.
- L'association d'insertion n'ayant pas de pelle, les arbres les plus gros ou dangereux seront laissés en place et marqués jusqu'au passage de l'entreprise MASCITTI NINO SA qui s'occupera d'abattre ces sujets. Il est donc normal que tout le travail ne soit pas toujours terminé suite au passage de l'association d'insertion.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Jean-Michel MACHU – Président du Syndicat 03.23.56.43.75
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA 06.12.43.28.43
 - M. Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74

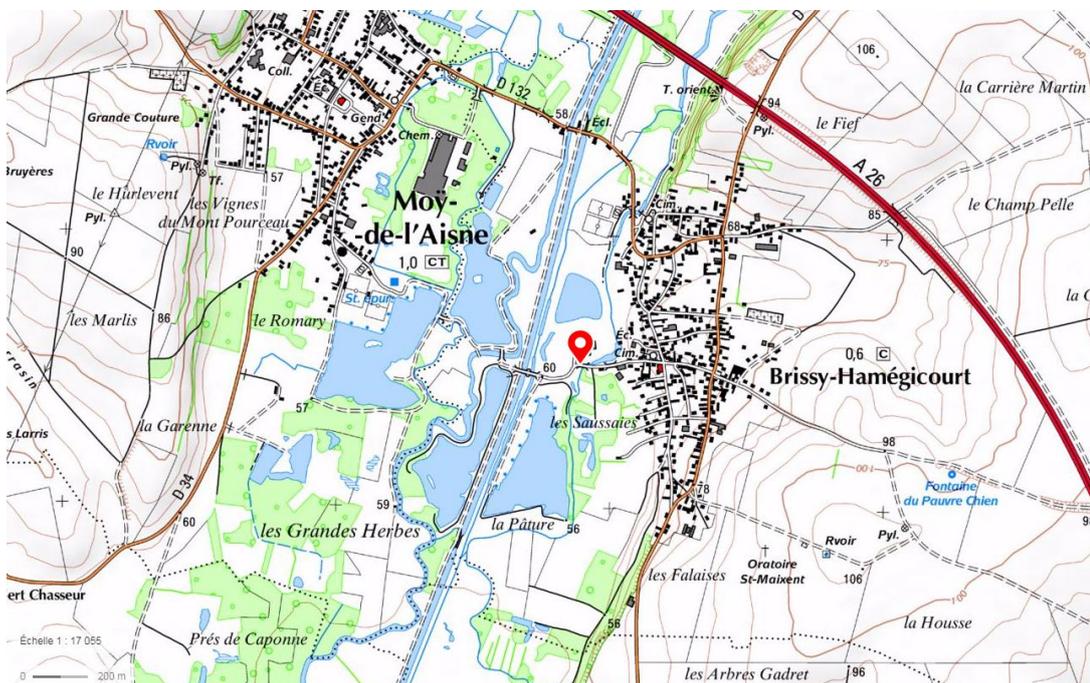
FINANCEMENT

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de :



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier est prévue le **Judi 9 novembre 2017 à 09 H 30**, parking au niveau de l'étang communal de Brissy-Hamégicourt.



Le service technique,